

Thème n°4	Objet de travail conclusif	Jalon	Dossier ressources
Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques.	La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection	<i>La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion. Le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais</i>	La reconversion des sites patrimoniaux dans le Bassin minier du Nord-Pas de Calais
Auteur	Marie Patou, chargée de mission Patrimoine-Education, Mission Bassin Minier		

1

La reconversion des sites patrimoniaux dans le Bassin minier du Nord-Pas de Calais

- I. **Un peu de vocabulaire**
- II. **Les fosses d'extraction : les grands sites**
- III. **Les chevalements**
- IV. **Les terrils**
- V. **Les cavaliers**
- VI. **L'habitat minier**

En cours de patrimonialisation, le Bassin minier est un système vivant. Inscrit dans le temps et dans l'espace, il continue d'évoluer et constitue avant tout un cadre de vie pour plus d'un million d'habitants. Il s'agit de préserver durablement l'identité d'un territoire qui s'est construit sur une activité industrielle et de considérer, à travers les multiples fils de la reconversion, ces héritages historiques comme autant de nouvelles ressources constructives.

I. Un peu de vocabulaire

D'après Emmanuelle Réal, *Reconversions. L'architecture industrielle réinventée* in La revue In SITU, 2015.

Restauration

En architecture comme dans le domaine artistique, la restauration est un travail minutieux de réparation scientifique et de reconstitution historique qui vise à rendre son aspect d'origine à un édifice historique dénaturé par le temps et l'usage. Cette pratique revendique la conservation à l'identique du patrimoine bâti au risque de le priver de toute réutilisation possible.

Réhabilitation

La réhabilitation consiste à améliorer l'état d'un bâtiment dégradé ou simplement ancien afin qu'il puisse conserver sa vocation initiale. Cette opération de remise en état s'accompagne d'une mise en conformité du lieu selon les normes en vigueur, que ce soit en matière de sécurité, d'hygiène, de confort ou d'environnement. La réhabilitation peut également avoir une dimension urbaine et s'appliquer à un îlot ou un quartier, mais concerne essentiellement l'habitat.

Réutilisation

La réutilisation d'un édifice pour une fonction à laquelle il n'était pas destiné initialement est un phénomène spontané et fréquent au cours de l'histoire. Elle se justifie par l'intérêt économique de réinvestir des édifices existants pour leur situation et leurs droits acquis. La réutilisation reste avant tout une démarche d'opportunité et la valeur patrimoniale du site n'a pas un caractère déterminant dans ce processus.

Reconversion

La reconversion exprime la volonté consciente et raisonnée de conserver un édifice dont la valeur patrimoniale est reconnue tout en lui redonnant une valeur d'usage qu'il a perdue. Contrairement à la réutilisation, le changement d'usage qui s'opère lors d'une reconversion nécessite l'adaptation du bâti à ce nouvel usage, mais ces transformations s'effectuent dans le respect de l'esprit du lieu et en conservant la mémoire de la fonction originelle. En cela, la reconversion constitue une véritable démarche de préservation du patrimoine et l'évolution naturelle de tout édifice, n'en déplaise aux plus stricts défenseurs du patrimoine qui tendent à considérer qu'un édifice doit, pour conserver sa valeur patrimoniale, être figé dans sa configuration d'origine.

Restructuration, requalification, régénération

Ces trois termes sont davantage appliqués au domaine de l'urbanisme et empruntés à la politique de renouvellement urbain. Ils désignent le réaménagement d'un quartier ou d'un territoire délaissé dans le but de le redynamiser économiquement et d'en améliorer le cadre de vie. Il s'agit d'un projet global qui peut éventuellement inclure la reconversion de bâtiments, industriels ou non.

II. Les fosses : les grands sites



Lieux emblématiques du Bassin minier, les grands sites techniques incarnent à la fois le passé et l'avenir du territoire. Il s'agit des fosses d'extraction les mieux préservées depuis la fin de l'exploitation. Ces sites, à la valeur patrimoniale remarquable, tous protégés au titre des Monuments Historiques sont appelés à devenir les étapes d'un parcours culturel et touristique permettant, de manière complémentaire, d'embrasser l'histoire du Bassin minier. Parallèlement à cette nature patrimoniale, ces cinq grands sites abritent des pôles régionaux économiques et culturels accueillant entreprises, laboratoires de recherche, centres de formation... dans des secteurs bien spécifiques. Des activités tertiaires amenées à prendre le relais de l'industrie charbonnière sur les lieux même où elle vécut ses heures de gloire.

Centre historique minier de Lewarde : une reconversion muséale



© Centre historique minier

Premier des grands sites à être reconvertis, le Centre historique minier a ouvert en 1984 est aujourd'hui une porte d'entrée culturelle et touristique du Bassin minier avec 150 000 visiteurs par an, faisant de lui le premier et le plus important musée de France consacré à l'histoire minière. Il est situé à Lewarde, à proximité de Douai, sur le site de la fosse Delloye, fermée en 1971 et choisie deux ans plus tard par les Houillères du Bassin Nord-Pas de Calais pour accueillir un musée de la mine alors même que l'exploitation était encore en cours. Certifié « Musée de France », le Centre historique minier expose au public 270 ans d'histoire minière, les installations d'une fosse du 20ème siècle et des galeries

reconstituées. Outre un centre de ressources, riche d'une collection de 7 000 ouvrages, 550 000 documents photographiques et plus de 500 films, il abrite un Centre de Culture Scientifique de l'Energie (CCSE) sur les énergies d'aujourd'hui et de demain. En 2016, le Centre Historique Minier a changé de statut pour devenir un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), dont les membres fondateurs sont l'État, le Conseil Régional Nord-Pas de Calais, la Communauté d'Agglomération du Douaisis et la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.



3

© Centre historique minier



© Centre historique minier-Sébastien Jarry



© Centre historique minier-E.Watteau



© Centre historique minier





Film de présentation du Centre historique minier
<https://www.chm-lewardre.com/fr/un-film-de-presentation-pour-le-centre/>

La fosse 9-9bis de Oignies : patrimoine, musique et activités tertiaires

La fosse a été sauvée de la destruction grâce, entre autres, aux interventions précieuses de l'association d'anciens mineurs Accusto-Ceci et son inscription aux Monuments historiques. Après une requalification des 200 hectares du site et les travaux de restauration et de réhabilitation des bâtiments dans les années 2000, la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin, propriétaire du site, a mis en place un programme vers le développement culturel et économique du site reposant, outre la valorisation patrimoniale, sur le thème de la musique et sur l'accueil d'activités tertiaires au sein de nouveaux bâtiments. En 2013, le site est entré dans sa nouvelle vie avec l'inauguration de la salle de concert le Métaphone® (Heraut Arnod Architectes), salle de concert de mille places mais aussi instrument de musique diffusant via sa "peau sonore" et ses murs d'instruments une musique insolite et surprenante. Il est le premier maillon d'une chaîne des pratiques musicales qui permet d'accompagner les musiciens tout au long de leur parcours d'apprentissage, de création et de diffusion (studios d'enregistrement, salles de répétition, résidences...). Il accueille également des salles de séminaire d'entreprises. Ouvert en 2016, l'ancien bâtiment des douches accueille aujourd'hui des studios de répétition, un auditorium, un plateau de danse ainsi que des salles de séminaires, permettant l'accueil d'élèves et de pratiquants amateurs, mais aussi d'artistes en résidence. Autre pilier de l'action culturelle sur le site du 9-9bis : une programmation dense autour du patrimoine – du site et de l'agglomération – s'appuyant sur des visites, des résidences d'artiste et des ateliers. Si la fosse se visite aujourd'hui sur rendez-vous, reste aujourd'hui à véritablement mettre en œuvre la promenade patrimoniale (parcours extérieur et exposition permanente ouverts au public en journée et de manière autonome) afin de raconter l'histoire du site, ouvert en journée.



©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



Nouveau bâtiment accueillant des entreprises privées. ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

La Mission Bassin minier est gestionnaire avec les services de l'Etat de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO



5

Le Métaphone® (Heraut Arnod Architectes) ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



La salle des bains-douches et les studios ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



Visites du site ©9-9bis-CAHC



Festival Les Rutilants en 2017 ©9-9bis-CAHC



Les Rutilants en 2017 ©Pidz-Mission Bassin Minier



6

5^e anniversaire du Bassin minier Patrimoine mondial en 2017
©Pidz-Mission Bassin Minier

Le devenir de la fosse 9-9 bis d'Oignies



21 décembre 2010
01m 59s
Réf. 00287



Reportage de décembre 2010, France 3 Nord-Pas de Calais

<https://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00287/le-devenir-de-la-fosse-9-9-bis-d-oignies.html>

Le Métaphone, instrument de musique urbain



18 juin 2013
02m 57s
Réf. 02021



Reportage de juin 2013

<https://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur02021/le-metaphone-instrument-de-musique-urbain.html>

Le site de Wallers-Arenberg : patrimoine et cinéma



Créative Mine installée sur la fosse d'Arenberg à Wallers.
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

siège de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut – accueille depuis 2015 la trentaine d'enseignants-chercheurs du laboratoire « DeVisu » de l'Université de Valenciennes Hainaut Cambrésis, centré sur les technologies innovantes de l'audiovisuel et des médias numériques. Ainsi, Arenberg Creative Mine a été inauguré le 25 septembre 2015. Une seconde phase de travaux a été engagée afin d'aménager au sein de l'ancien bâtiment des transformateurs des espaces de bureaux dédiés aux entreprises de la filière. La lampisterie et le bâtiment des recettes restent en revanche en attente de la confirmation d'un nouveau programme de valorisation patrimoniale.

7



Fermée en 1989, la fosse d'Arenberg s'est trouvée une nouvelle vocation trois ans plus tard en accueillant le tournage du film *Germinal* de Claude Berri. Devenu depuis 20 ans un lieu prisé pour de nouvelles réalisations cinématographiques, le site est aujourd'hui un pôle économique dynamique dédié aux industries de l'image, abritant centres de recherche et de formation, industries de programmes télévisuels, plateaux de tournage, studios de mixage... Elément structurant du pôle d'excellence régional Pictanovo au côté de la Plaine Images à Tourcoing et la Serre Numérique à Valenciennes, le site doit conforter l'attractivité de la région comme terre de cinéma. Le site



Le LEAUD, salle de projection, Créative Mine ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



Passerelle menant vers les bureaux tout en mettant en scène les machines d'extraction restées sur place.
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



8



Plateaux de tournage et studios ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



Inauguration de Creative Mine en 2015



Inauguration : René Lukasiewicz, ancien mineur et Costa-Gavras, réalisateur.

© <http://www.univ-valenciennes.fr/galerie/inauguration-de-la-creative-mine-darenberg>

Waller-Arenberg : préparation et repérages du film *Germinal*



18 janvier 1992
02m 02s
Réf. 00003



ina.fr

Reportage de janvier 1992, France 3 Nord-Pas de Calais

<https://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00003/wallers-arenberg-preparation-et-reperages-du-film-germinal.html>

Le 11-19 de Loos-en-Gohelle : patrimoine, culture et développement durable



©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

La fosse du 11-19 se distingue particulièrement par son étroite association avec ses terrils jumeaux, parmi les plus hauts d'Europe mais aussi grâce à son chevalement et son imposante tour d'extraction en béton, la seule de la sorte conservée sur le territoire. Le site a été sauvé par la commune de Loos-en-Gohelle en 1990 puis est devenu la propriété de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin en 2000. Témoin d'une exploitation industrielle destructrice pour l'environnement, il est devenu un pôle de référence du développement durable. Il

accueille entre autres le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement « Chaîne des Terrils » (CPIE), le Centre de Création et de Développement des Eco-Entreprises (cd2e), le Centre Ressource du Développement Durable (CERDD) ainsi qu'une pépinière d'éco-entreprises permettant d'accueillir huit à dix PME-PMI depuis 2008. Il accueille également depuis 1998 Culture commune – Scène nationale du Bassin minier, née en 1990. Lieu de vie ouvert sur son environnement, le 11/19 fait ainsi la part belle à l'éducation, aux spectacles, à la promenade, à la découverte de la faune et de la flore, aux pratiques sportives quotidiennes ou événementielles.



©Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France



©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

Bâtiment accueillant les éco-entreprises



Halle des éco-matériaux ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier





©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



© Mission Bassin Minier

Entrée et « nef » de Culture Commune



Festivités sur le site en 2017 ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



III. Les chevalements

La question de la reconversion ou de la réutilisation d'une chevalement ne se pose pas. Les 21 chevalements restant sont désormais investis d'une valeur de totems symbolique de l'activité minière comme peuvent l'être les cheminées des industries textiles par exemple. La plupart de ces chevalements a été mis en sécurité (corrosion, carbonatation du béton) dans les années 1990. Même sans fonction utilitaire, ils doivent pourtant être entretenus. Un nouveau cycle se prépare à l'image des deux chevalements situés à Liévin.

Liévin: le maire fixe un horizon pour la rénovation des deux chevalements

La volonté de la municipalité de préserver le patrimoine de la commune a été réaffirmée ce mardi soir en conseil municipal. Les chevalements des puits 1 bis et 3 de Saint-Amé seront rénovés même si la facture est salée. En 2023 et 2026.

Article de la Voix du Nord en décembre 2020

<https://www.lavoixdunord.fr/905659/article/2020-12-10/lievin-le-maire-fixe-un-horizon-pour-la-renovation-des-deux-chevalements>

IV. Les terrils : entre nature, biodiversité et loisirs

Des débuts de l'exploitation charbonnière à nos jours, l'histoire et la perception des terrils ont beaucoup évolué. Pendant toute la durée de l'exploitation, les terrils étaient avant tout considérés comme des décharges géologiques sans intérêt et n'étaient absolument pas la préoccupation des entrepreneurs. Mais en 1992, après d'âpres débats, est lancée la charte définissant les conditions de préservation, d'aménagement et d'exploitation des terrils du Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais. Désormais intégrés dans une logique de conservation et de valorisation, les terrils sont aujourd'hui distingués en fonction de leurs formes, de leur histoire et de leurs caractéristiques propres.

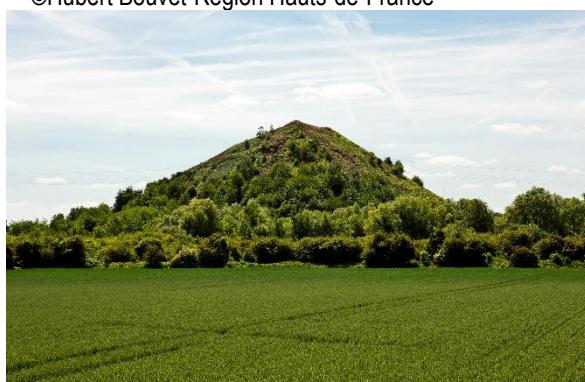
- Le **terril monumental**, souvent issu des efforts de concentration, est un terril dont la surface et le volume suscitent un sentiment de gigantisme.
- Le **terril signal** est un terril dont l'impact visuel peut se mesurer à plus de 15km. Il est en général conique.
- Le **terril mémoire** est lié à un évènement historique de type catastrophe ou à un fait populaire.
- Le **terril nature** présente un aspect d'espace naturel doté de boisements, de strates herbacées ou buissonnantes, apparus spontanément ou plantés.
- Le **terril loisirs** est un terril dont les matériaux ont servi de support à la création d'une base de loisirs, d'un parc urbain à vocation ludique ou d'un espace vert de proximité doté d'équipements sportifs.



Les terrils monumentaux à Ruitz et Maisnil-lès-Ruitz
©Hubert Bouvet-Région Hauts-de-France



Le terril signal Sainte-Henriette à Dourges, en bordure de l'A1
©Jean-Philippe Mattern-Centre historique minier



Le terril mémoire Renard à Denain, issu de la fosse Renard qu'Emile Zola a visitée
©Hubert Bouvet-Région Hauts-de-France



Le terril nature n°175 à Raismes ©Hubert Bouvet-Région Hauts-de-France

L'état actuel des terrils varie en fonction de nombreux paramètres. Certains des terrils sont ou ont été réexploités, ont fait l'objet d'aménagements paysagers (lieux de promenade et de loisirs) et d'autres sont parfois devenus des réserves naturelles. Les premières requalifications et réaménagements des terrils ont avant tout obéi à des exigences de mise en sécurité, sans considération pour la nature originelle des sites. Les interventions de terrassement ou de nivellation étaient nécessaires au maintien de la stabilité des pentes. Des dispositifs d'écoulement des eaux pluviales ont également été installés et le préverdissement par le biais de plantation a également permis d'endiguer l'érosion des talus.

12

Une nouvelle approche a depuis permis des interventions plus douces, respectueuses de la biodiversité et des équilibres biologiques qui se sont installés spontanément sur les terrils. Les aménagements mis en œuvre évitent la dénaturation du terril : les terrassements sont bannis et les cheminements ne viennent que sommairement drainer le site. La fréquentation du public est quant à elle canalisée afin de limiter la cohabitation

homme – faune/flore (certaines parties de terril sont fermées au public). Des arrêtés municipaux permettent aussi de limiter les accès et la pratique d'activités sur les terrils. L'aménagement de sentiers, de belvédères, d'aires de pique-nique et de loisirs ainsi que des plantations balisent les cheminements, limitant ainsi les détériorations diverses sur le patrimoine industriel et écologique.



Belvédère aménagé sur l'un des terrils de à Ruitz et Maisnil-lès-Ruitz. ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

Les terrils accueillent une végétation pionnière et spontanée et se révèlent être de véritables écosystèmes à part entière. La chaleur – la température à la surface d'un terril est de 5°C supérieure à la terre environnante –, l'altitude, la composition du terril sont autant de facteurs propices au développement d'espèces animales ou végétales, souvent inconnues de la région. Les terrils constituent des refuges exceptionnels pour la flore et la faune sauvages, parfois amenées par le vent, les trains et les hommes, venant de la Méditerranée ou des montagnes : lézards, papillons, criquets... Ils servent également de repères aux oiseaux migrateurs. Les bouleaux ont la préférence des terrils à la composition acide mais ils abritent de même plantes thermophiles, épineux, églantiers, aubépines, genêts, chênes, frênes, charmes et hêtres.



Pavot cornu @CPIE-Chaine des terrils



Bouleaux sur le terril 141 à Roost-Warendin
©Hubert Bouvet-Région Hauts-de-France

Les terrils constituent ainsi de véritables zones de loisirs et des aires d'intérêt patrimonial et écologique remarquables. Depuis quelques années, certains d'entre eux font aussi l'objet de véritables reconversions notamment pour des usages sportifs, appelés « sports de nature ». Quelques expériences novatrices avaient commencé à creuser le sillon, comme l'Euro-Terril-Athlon ou la Course des Terrils. En 2006¹, la

Mission Bassin Minier a créé le Raid Bassin Minier, épreuve multisports destinée à promouvoir le territoire à travers un parcours est-ouest, de parcs en fosses, de terrils en espaces de loisirs. Dans les suites, l'élaboration du premier Schéma sports et nature du Bassin minier a amené à identifier les sports présentant un potentiel de développement dans le contexte de la Trame verte et bleue du Bassin minier : le trail, le trek, le vélo mais aussi le ski, le vol libre ou la voile. En 2014, la Mission Bassin Minier lance un nouveau défi : le Trail des Pyramides Noires, également tourné vers la découverte des richesses paysagères et culturelles du territoire mais présentant un niveau de difficulté supérieur au Raid. Depuis 2014, le succès ne se dément pas.



Trail des Pyramides noires 2017. © Pidz-Mission Bassin Minier



Trail des Pyramides noires 2017. © Pidz-Mission Bassin Minier

Le terril 94, à Noyelles-sous-Lens, symbole du renouveau touristique du bassin minier

Le potentiel touristique des terrils, vestiges de l'activité minière, n'est plus à prouver, alors les réhabilitations et les aménagements se succèdent pour les ennobrir. Le terril 94 de Noyelles-sous-Lens en est probablement l'un des plus beaux exemples.



Article de la Voix du Nord en octobre 2020 sur le terril 94 de Noyelles-sous-Lens, transformé en stade de trail
<https://www.lavoixdunord.fr/876241/article/2020-10-11/le-terril-94-symbole-du-renouveau-touristique-du-bassin-minier>

¹ 10 éditions entre 2006 et 2015



Site internet du Trail des Pyramides noires
<http://www.traildespyramidesnoires.com/>



Clip du Trail des Pyramides noires 2019
https://www.youtube.com/watch?v=yK_RWleec0A



Schéma du Sport de nature dans le Bassin minier
<http://www.bassinminier-patrimoine mondial.org/wp-content/uploads/2018/04/Sch%C3%A9ma-ALL-Sport-Nature-RVB-150dpi.pdf>

V. Les cavaliers (*chemins de fer*)



©Office de tourisme de Lens-Liévin

Avec la fin de l'exploitation minière, les cavaliers ont perdu leur fonction première de transport du charbon vers les gares d'expédition ferroviaires ou fluviales. Aujourd'hui, les cavaliers s'inscrivent dans le projet de la Trame Verte initiée en 2002². De nombreux tronçons de cavaliers ont ainsi été requalifiés et réaménagés en espaces de promenade, en liaisons urbaines ou en corridors biologiques. De plus, ils constituent un outil de maintien d'une liaison entre différents sites du patrimoine minier.

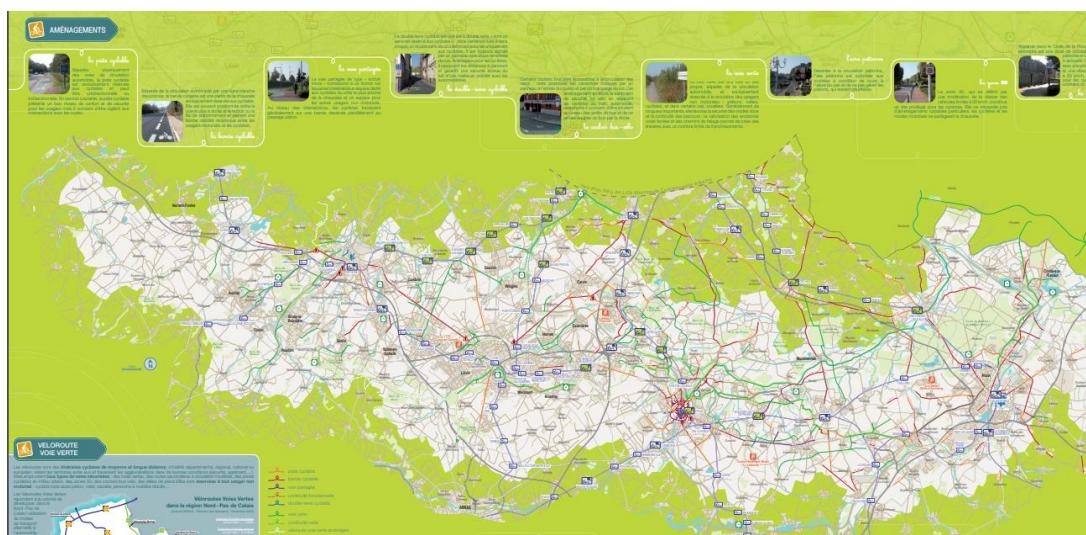
² Document de synthèse visant à assurer la cohérence des politiques en faveur de l'environnement et du cadre de vie : reconquête des espaces dégradés, renforcement de la biodiversité et du boisement.

Un inventaire des cavaliers a permis de classer les tronçons de cavaliers encore existants. Les tronçons aménagés sont des anciens cavaliers empruntant des linéaires aménagés spécifiquement pour le déplacement des modes de circulation douce. Les tronçons désaffectés correspondent à des cavaliers abandonnés, sans voie ferrée. Aucun aménagement spécifique n'a été fait mais ils sont praticables en l'état. Les tronçons ferrés sont des sections ayant encore leurs rails, praticables pour les piétons mais pas pour les autres modes de circulation douce, des aménagements seraient nécessaires. Obstacles aux cheminements, les tronçons réaffectés ont aujourd'hui un autre usage et leurs assises ont été récupérées pour la construction de routes ou d'habitat.



15

©Mission Bassin Minier



Carte véloroute-voie verte du Bassin minier. © Mission Bassin Minier
Sur demande auprès de la Mission Bassin Minier

La Véloroute du Bassin minier

« En 2002, la Région Nord-Pas-de-Calais adoptait son premier Schéma régional Véloroutes Voies vertes, élaboré en référence au cadre européen et national préexistant. Cette démarche avait pour objectif de créer un réseau d'itinéraires qui stimule les déplacements non motorisés dans une optique de loisir ou d'accès aux loisirs. [...] Dans le Bassin minier, le travail sur les Véloroutes Voies vertes s'est appuyé sur 25 boucles identifiées au préalable, reprenant le tracé des anciens cavaliers, et dédiées aux modes de déplacement doux – marche, vélo, cheval. Proposées aux collectivités pour aménagement, certaines de ces boucles ont été mises en œuvre rapidement et d'autres ultérieurement, chaque agglomération ayant toute liberté pour concevoir son propre projet. C'est dans ce contexte que s'est déployée progressivement la Véloroute du Bassin minier, véritable colonne vertébrale de l'itinérance dans le territoire, qui se décline dans différents projets développés par les Agglomérations. Parmi eux, la boucle Un 'Escaut, qui relie le port de plaisance de Valenciennes à l'étang de Chabaud-Latour en longeant les berges de l'Escaut, est aujourd'hui une référence en matière d'aménagement dédié aux modes doux. De même, l'itinéraire européen EuroVélo n° 5 reliant Canterbury (sud-est de l'Angleterre) et Brindisi (sud-est de l'Italie) constitue aujourd'hui un segment de la Véloroute du Bassin minier. »

Mission Bassin Minier, 20 ans ! Mission Bassin Minier, 2021, 284p.

La boucle Un'Escaut dans le Valenciennois



06

Cycliste d'un jour ou quelques week-ends, il existe de nombreux parcours de vélo sur les bords de l'Escaut et même d'en profiter pour découvrir l'île : **MUSÉE de nos paroisses minières** à l'UNESCO. Cela de toutes sortes, cette balade en grande nature qui nous emmène au fil de l'eau l'annoncera ! Le parcours **Un'Escaut** boucle l'Escaut est la promesse d'une belle aventure à vélo de 23 km avec pour principales guides : le fleuve et l'ancien cavalier **Sainte-Perpétue**.

Entretien sa vitalité !

Le vélo nécessite plus que d'autres sports d'être à l'écoute de ses sensations. Faire du vélo, c'est aussi apprendre à son cœur à s'adapter à l'endurance et à échapper à l'épuisement au repos, ce qui peut aider à gérer le stress.

Votre bol d'air et de liberté ? Rencontres avec la faune aquatique ou avec les locaux, envies et forme du groupe... Cette voie verte et tente est une chance de vivre l'expérience de l'imprévu, si riche et pourtant si rare dans nos vies très programmées.

LE PORT DE PLAISANCE VAL'ESCAUT

Proche du centre-ville, Val'Escaut dispose de 64 emplacements privés pour tous les types de bateaux de plaisance, pour des escales courtes ou des séjours de plusieurs mois. Le port propose également des services adaptés aux bateaux : accès à la base de secours automatique ; sanitaires, eau, électricité, laveuse, borne wifi, empreinte, information touristiques et espace détente !



- 1 Le chevalement Ledoux et son parcours de fleurs coloré et l'Ancienne Gare des Houillères à Fives, transformée en coopérative bio !
- 2 COUP DE COEUR DE DAVID
 - Le tronçon qui longe les bords de l'Escaut offre un paysage rural charmant et l'atmosphère fantastique qui se dégage des affleurements miniers. Cet itinéraire pourra être magnifique en toute saison !
- 3 Le Port de Pleasure Val'Escaut
- 4 La Cité des Congrès Valenciennes
- 5 Les cités minières
- 6 La Roselière
- 7 Le chevalement Ledoux
- 8 Selfie spot : en haut du terril
- 9 La Guinguette du Lac
- 10 Le bâtardeau du Jard
- 11 Le Parc Joliot Curie
- 12 La voie verte des Gueules Noires
- 13 L'ancienne gare des Houillères
- 14 Le Terril Bleue Borne

https://www.tourismevalenciennes.fr/sites/valenciennes-etincelles/files/brochures/files/ot_vals_guide_2_slow_tourisme_pour_calameo.pdf

Dans une étroite association aux terrils et aux cavaliers, les étangs d'affaissement (assez précocement reconvertis dès les années 1970-1980³) sont aujourd'hui à la fois des bases de loisirs mais aussi des réservoirs faunistiques et floristiques protégés. Tous ces éléments relèvent de la Trame verte et bleue du Bassin minier.



Base de loisirs et réserve ornithologique de la base des Argales à Pecquencourt et Rieulay
©Samuel Dhote-Mission Bassin Minier



Base de loisirs de Chabaud-Latour

©Samuel Dhote-Mission Bassin Minier

Base de loisirs de Raismes

³ Cf. Article sur la patrimonialisation de l'héritage minier

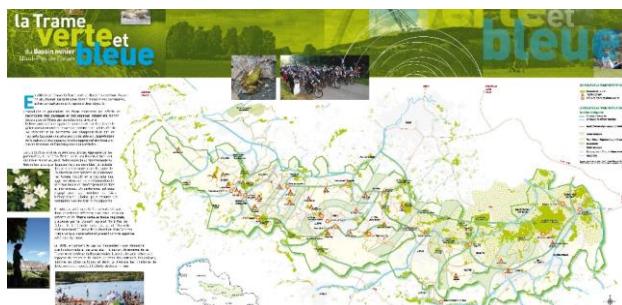
La Trame verte et bleue du Bassin minier

Un premier schéma de la Trame verte a été initié en 2003. Celui-ci poursuivait deux objectifs principaux : d'une part, la poursuite des efforts de reconquête des paysages et des espaces industriels, d'autre part la mise en place d'une gestion durable des espaces basée sur la protection de la nature, le développement des loisirs et sports de nature et l'aménagement du territoire. Il reposait sur un mix d'espaces naturels classiques (forêts, plaines agricoles, rivières) et d'anciens espaces industriels reconquis par la nature (terrils, étangs, cavaliers). [...] En 2011, la Trame verte est devenue Trame verte et bleue, ajoutant à sa feuille de route la protection et la valorisation des ressources en eau à travers la préservation des zones humides et la restauration des cours d'eau.

[...]

Au début de la décennie 2010, le concept de Trame verte et bleue était bien implanté, en particulier sur le volet "biodiversité". [...] Selon les Agglomérations, différents types de projets avaient été retenus : la réalisation de boucles pour les modes doux, l'acquisition foncière de terrils, l'acquisition et l'aménagement de sites tels que le Parc des îles à Hénin-Beaumont ou celle de la Porte du Hainaut à Raismes.

Mission Bassin Minier, 20 ans ! Mission Bassin Minier, 2021, 284p



<https://www.missionbassinminier.org/wp-content/uploads/Carte-Trame-verte-et-bleue-du-Bassin-minier-Nord-Pas-de-Calais-2011.pdf>

VI. L'habitat minier : des exemples de reconversion mais essentiellement de réhabilitation

Les exemples de reconversion d'habitat minier sont très rares car il s'agit d'abord et avant tout d'un patrimoine habité par environ 200 000 habitants, sur plus de 500 cités ouvrières soit environ 70 000 logements. Contrairement aux éléments patrimoniaux précédents, les cités minières ont conservé leurs valeurs d'usage, y compris leurs équipements collectifs dans leur grande majorité : les écoles sont restées des écoles, les salles des fêtes sont restées des salles des fêtes, ...

La Cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière : un exemple d'habitat reconvertis



©Antéale

Edifiée entre 1856 et 1861, cette cité de corons est la plus ancienne subsistant dans le Pas-de-Calais⁴. Elle doit son nom à ses rues affichant le patronyme de savants liés à l'histoire de l'électricité : Ampère, Edison, Faraday, Franklin, Volta... Sa patrimonialisation s'est initiée au sein de la municipalité dès 2002-2003, au moment même où les premières études et inventaires pour la candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial rendaient leurs premières conclusions : il est vite devenu évident pour les spécialistes que la cité et sa préservation à travers les temps étaient exceptionnelles. Dans l'attente d'un projet

⁴ La plus ancienne cité minière se trouve dans le Nord, près de Valenciennes, à la Sentinelle. Elle date de 1826.

de reconversion, elle a vite été investie par différentes compagnies et artistes tout en continuant d'héberger des familles jusqu'au début des années 2010. Après le temps des études sur le devenir de la cité, le processus de valorisation se tourne, entre autres, vers la question des paysages, de l'urbanisme et de l'habitat miniers.

Les travaux démarrent en 2013. Le projet de pôle culturel et touristique a été conçu par l'architecte Philippe Prost, dans le respect des caractéristiques patrimoniales de la cité, avec la construction d'un bâtiment résolument contemporain en écho aux formes et matériaux du coron. Ouverte au public en mai 2019, la nouvelle Cité des Électriciens abrite conformément au projet un centre d'interprétation de l'habitat et des paysages miniers mais également des gîtes touristiques, un restaurant approvisionné par le verger et le potager aménagés sur place, et des résidences d'artistes. En 2019, après quelques mois seulement d'activité, elle avait déjà accueilli 15 000 visiteurs, dont 10 % venus de l'étranger. La programmation culturelle et artistique de la Cité se distingue par son caractère éclectique et ses valeurs de partage et d'implication des habitants. Parallèlement, le bailleur Maisons & Cités a rénové une dizaine de logements dans le cadre d'un projet conçu par l'architecte Jennifer Didelon.



©Antéale

18





19



©Antéale

L'Hôtel du Louvre-Lens : un exemple de reconversion d'un barreau de coron



Le barreau de coron en 2015 © Batiactu

Reconstruit en même temps que la fosse n°9 de la Société des mines de Lens après la Première Guerre mondiale, ce barreau appartient à la cité n° 9, rattachée à la fosse, et bâtie dans les années 1902-1925. C'est sur l'emprise de cette fosse dont il ne reste que d'infimes traces (plaques de puits) qu'a été construit le musée de Louvre-Lens inauguré en décembre 2012. Le barreau de 26 logements est situé en face du musée. Confié au cabinet d'architecte Maes, il a été reconverti en Hôtel**** « à la recherche d'authenticité et de partage de vie communautaire, propre à habitat des corons. La notion de patrimoine « revisité » et « clash » respectueux sont travaillés afin de garder l'empreinte du passé de ces maisons mais

aussi de lui donner une autre utilité que l'habitat traditionnel.⁵ » L'agence a préservé la succession de maisons mitoyennes et leurs jardins potagers. Ont également été ajoutés une salle de restaurant (Le Galibot) et un espace dédié aux séminaires ou réceptions. L'hôtel a été inauguré en 2018.

⁵ <https://maes-groupe.com/projets/hotellerie/hotel-louvre-lens-4-etoiles/>



20

Le barreau et une chambre de l'hôtel en 2020

<https://www.weekend-esprithautsdefrance.com/romantique-en-amoureux/semerveiller-en-duo-suite-design-en-face-du-louvre-lens-3>

batiactu Se connecter Abonnez-vous

Face au Louvre-Lens, un projet d'hôtel de luxe fait débat

A.F., le 28/01/2015 <https://www.batiactu.com/edito/face-au-louvre-lens-un-projet-d-hotel-de-luxe-fait-40263.php>

Face au Louvre-Lens, un hôtel 4 étoiles dans des corons

ENQUÊTE - Le bailleur social Maisons et Cités va transformer un paté de maisons situées en face du musée en un luxueux complexe hôtelier. Une partie des locataires ne comprend pas ce choix.

<https://www.lefigaro.fr/culture/2015/01/23/03004-20150123ARTFIG00394-face-au-louvre-lens-un-hotel-4-etoiles-dans-des-corons.php>

La réhabilitation sociale et patrimoniale des cités minières



La cité Bruno ancienne à Dourges
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

La première phase de réhabilitation du parc minier grâce aux crédits Girzom (Cf. Article sur la patrimonialisation de l'héritage minier) a produit de réelles avancées (voirie, réseaux d'assainissement, isolation, couverture de toiture, chauffage central, isolation thermique menuiseries). Mais les cités minières nécessitent une intervention souvent lourde pour intégrer les normes de confort actuelles et sont vulnérables au regard des différentes pressions qui s'exercent sur elles : détérioration des matériaux, manque d'entretien, homogénéisation au travers de réhabilitations standards et « automatisées » ne respectant pas les spécificités de chaque cité

(dénaturation). L'enjeu est donc d'offrir un mode de restauration et de gestion, adapté à la fois aux exigences économiques et sociales de l'évolution nécessaire des logements mais aussi à l'identité architecturale, paysagère d'un parc d'habitat social unique, exigeant et de qualité (dont une partie est inclus dans le périmètre du Bassin minier Patrimoine mondial).

Jusqu'au tournant des années 2010, la réhabilitation s'est exercée sans sensibilité patrimoniale et sans aucune préoccupation urbanistique et paysagère. Il fallait donc imaginer une approche entièrement refondée. La Mission Bassin Minier, à la demande du Conseil régional et de l'État, a jeté les bases d'une démarche intégrée, en envisageant de manière conjointe la réhabilitation des logements, l'aménagement des espaces extérieurs et des équipements publics, et des actions favorisant le développement socio-économique des habitants et leur accès aux services publics. Face à la complexité et à la technicité d'une telle entreprise, les porteurs de cette démarche (collectivités, bailleurs, Région, Conseils départementaux) ont décidé collectivement d'expérimenter l'approche intégrée dans quelques « cités-pilotes » choisies parmi celles menacées de démolitions. Le projet devait répondre à la question : « Comment concilier la protection d'un patrimoine exceptionnel inscrit en partie au Patrimoine mondial et les contraintes de gestion d'un parc social ancien ? ».



21

Cité Sainte-Marie à Pecquencourt
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

Les cités-pilotes du Bassin minier

L'opération visait à réhabiliter cinq cités minières sélectionnées pour leur valeur patrimoniale exceptionnelle et leur potentiel en termes urbains, paysagers et sociaux. Elle a été lancée en 2010 par l'État, la Région Nord-Pas-de-Calais et les bailleurs sociaux, et coordonnée par la Mission Bassin Minier.

A partir des multiples études et autres inventaires, 23 cités ont été identifiées comme des enjeux cumulant qualité patrimoniale, représentativité en termes historique, typologique, géographique, et fort enjeu de mutation à court ou moyen termes. En 2008, cinq cités ont été retenues : trois d'entre elles (cité Bruno, cités Lemay et Sainte Marie, cité des Électriciens) étaient menacées d'une démolition pouvant compromettre le projet d'inscription au Patrimoine mondial, tandis que les deux autres (cité Thiers, cité Taffin) faisaient l'objet de projets jugés trop faibles au regard des enjeux. L'opération a démarré en 2011. En 2017, un bilan intermédiaire a fait état de nombreuses avancées : approche de la question du logement avec une attention portée aux qualités architecturales et paysagère des cités minières ; de nouvelles propositions pour la distribution intérieure des logements, performance thermique accrue par rapport aux projets d'origine ; une prise en compte des dimensions urbaine et environnementale : requalification des espaces publics mise au centre des projets, préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, développement des services et activités

S'il ne s'agit pas de dupliquer ces cités pilotes dans l'ensemble du Bassin minier, elles doivent servir de modèle et d'aiguillon pour élaborer les futures stratégies d'aménagement du territoire et la réhabilitation des autres cités.

Mission Bassin Minier, 20 ans ! Mission Bassin Minier, 2021, 284p

DES CITÉS MINIÈRES EXCEPTIONNELLES



©Mission Bassin Minier



CITÉS PILOTES

PROJETS DE REQUALIFICATION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

Sources : NBM




Cité Taffin à Vieux-Condé ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



Cité Lemay à Pecquencourt ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



Cité Sainte-Marie à Pecquencourt ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



23

Cité Bruno ancienne à Dourges ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



Film sur les cités-pilotes (10 mins)
https://www.youtube.com/watch?v=WQu_v6mlEKU

Les photographies professionnelles, les illustrations et les cartes présentées sont exclusivement utilisables dans le cadre de séances de travail en classe mais pour tout autre utilisation, en raison des droits d'auteur, elles ne sont pas cessibles à des tiers et sont soumises à autorisation.

RESSOURCES

Sitographie

	Centre historique minier de Lewarde https://www.chm-lewardre.com/fr/
	Site du 9-9bis à Oignies https://9-9bis.com/

	<p>Fosse d'Arenberg à Wallers http://www.arenberg-minecreative.fr/</p>
 <p>LOOS-EN-GOHELLE VILLE PILOTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE</p> <p>ZOOM SUR LA BASE 11/19</p> <p>LA BASE 11/19, POLE DE REFERENCE DU DEVELOPPEMENT DURABLE</p> <p>Le bassin minier, l'un des derniers grands sites industriels de l'Europe, est en cours de transformation. Le territoire de la ville de Loos-en-Gohelle, le plus étendu du bassin minier, a été choisi pour accueillir le pôle de référence du développement durable. Il s'agit d'un territoire industriel et urbain qui a connu une importante évolution au cours des dernières années. La ville de Loos-en-Gohelle a été choisie pour accueillir ce pôle de référence du développement durable, grâce à sa volonté de transformer son territoire en un espace de recherche et de développement.</p> <p>LA BASE 11/19, UN LIEU DE DEMONSTRATION</p> <p>Le bassin minier, l'un des derniers grands sites industriels de l'Europe, est en cours de transformation. Le territoire de la ville de Loos-en-Gohelle, le plus étendu du bassin minier, a été choisi pour accueillir le pôle de référence du développement durable. Il s'agit d'un territoire industriel et urbain qui a connu une importante évolution au cours des dernières années. La ville de Loos-en-Gohelle a été choisie pour accueillir ce pôle de référence du développement durable, grâce à sa volonté de transformer son territoire en un espace de recherche et de développement.</p>	<p>Fosse du 11-19 à Loos-en-Gohelle https://www.loos-en-gohelle.fr/loos-ville-pilote/developpement-durable/zoom-sur-la-base-1119/</p>
 <p>CITE DES ELECTRICIENS</p> <p>LA CITE ARRIERA VOTRE VISITE LES EXPOSITIONS</p>	<p>Cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière https://citedeselectriens.fr/fr</p>
 <p>CPIE CHAÎNE DES TERRILS</p> <p>L'ASSOCIATION ANIMATIONS ACTIONS AGIR ENSEMBLE</p> <p>NOTRE ORIGINE</p> <p>"Les retombés de l'exploitation charbonnière seront la base d'un avenir prometteur nous"</p> <p>LE SAVOIR SUR LES CHANTIER HAUT-GRAIN</p> <p>Le Domaine Charbonnier, dans les Hauts-de-France, est un site de 32 ha de long et 2,5 km de large, dont 15 ha sont dédiés à l'agriculture et 17 ha à la nature. Il a été aménagé pour accueillir des projets de recherche et de développement, de formation et de culture. Il est également un lieu de détente et de loisirs.</p>	<p>CPIE-Chaîne des terrils https://www.chainedesterrils.eu/</p>
	<p>Mission Bassin Minier https://www.missionbassinminier.org/</p>

Bibliographie

Proposition d'inscription du Bassin minier du Nord-Pas de Calais sur la Liste du Patrimoine mondial.
COLLECTIF. 2010. <http://whc.unesco.org/fr/list/1360>

Mission Bassin Minier, 20 ans ! Mission Bassin Minier, 2021, 284p

https://fr.calameo.com/read/006150052cb03c96f4aec?utm_source=platform&utm_medium=email&utm_campaign=book_created&utm_content=html&utm_term=6150052